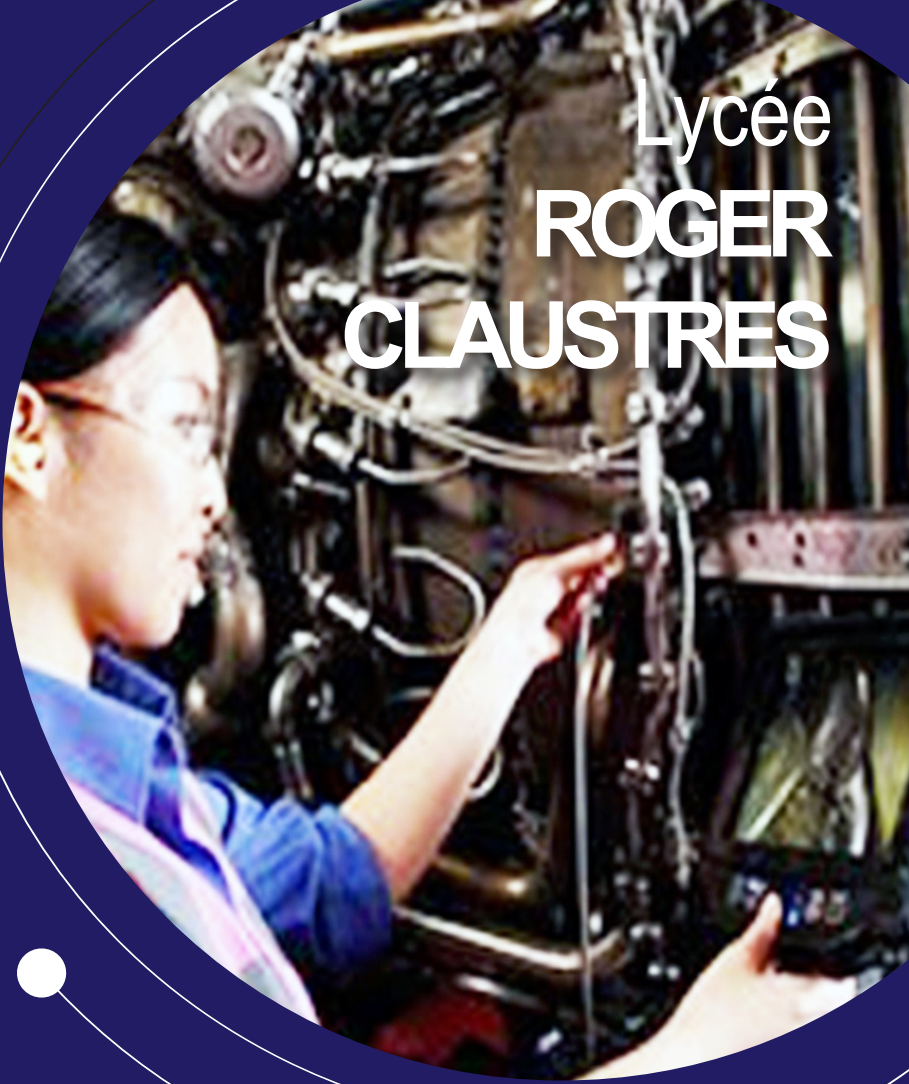


Lycée
**ROGER
CLAUSTRES**



**Agent de Contrôle Non
Destructif**

CND

**CERTIFICAT DE
SPECIALISATION**



Certificat de Spécialisation

CND Agent de Contrôle Non Destructif

L'agent de contrôle non destructif intervient dans la plupart des branches industrielles, sur tous les types de produits (structures épaisses ou minces) et sur tous les types de matériaux (aciers, matériaux soudés ou non, alliages légers, composites, bétons, ...).

L'objectif principal est de détecter les défauts (à l'aide de différentes techniques) qui pourraient compromettre la disponibilité, la sécurité d'utilisation et plus largement, la conformité d'un produit.

Il peut exercer son activité en usine dans le domaine de la construction et de la fabrication mécanique. Il peut également exercer son activité sur des chantiers extérieurs impliquant des déplacements fréquents.

Cinq techniques de base :

- Ultrasons
- Courants de Foucault
- Magnétoscopie
- Radiographie (rayonnement ionisant)
- Ressuage

Conditions d'admission : 10 places.

Après un baccalauréat professionnel du secteur industriel ou un baccalauréat technologique (STI2D)

Durée : 1 an

Formation ouverte uniquement en apprentissage.

En partenariat avec le Groupe Marlier.

Formation apprentissage



Lycée professionnel Roger Clauset
Clermont-Ferrand



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE**
Aéronautique et spatial
Auvergne-Rhône-Alpes



Contact
et renseignement :

127, rue Docteur Hospital
63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 19 21 00

Mail. ce.0630022G@ac-clermont.fr

<http://lycee-roger-claustres.fr>

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes